

## SOMMAIRE

- **Retraites : rendez-vous les 2 et 12 octobre**
- **Manifestations des 2 et 12 octobre : lycéens et étudiants prennent date pour les retraites**
- **Femmes-Hommes : la réforme des retraites va accroître les inégalités**
- **Euro-manifestation mercredi à Bruxelles : les syndicats européens défilent contre l'austérité et pour l'emploi**
- **Suicide au Technocentre Renault : une plainte au pénal envisagée pour faute inexcusable**
- **Réforme des retraites : le gouvernement en profite pour mettre à mal la médecine du travail**
- **Hausse du chômage : les seniors toujours plus fragilisés**
- **L'Institut Français de Journalisme met la clé sous la porte : 50 étudiants sur le carreau**
- **Droit de grève : Ryanair s'en prend à nouveau aux contrôleurs aériens**
- **Rencontre/débat : Management alternatif : quels nouveaux droits ? Quel nouveau rôle pour l'encadrement ?**

## ÉDITO

### RETRAITES, LA RUE PARLE, LE GOUVERNEMENT BÉGAIE

Le « non ferme et tranquille » de François Fillon à l'adresse des syndicats, des trois millions de salariés qui ont manifesté le 23 septembre et des 65 % de Français qui les soutiennent est-il une preuve de force ou un aveu de faiblesse ? En tous cas, le Premier ministre a reçu le jour même une réponse claire des organisations syndicales qui se sont réunies le 24 pour appeler à deux nouvelles dates de mobilisations et de manifestations les 2 et 12 octobre : « *Un non ferme et résolu de la part des manifestants et des organisations syndicales* », a déclaré Bernard Thibault qui a prédit au Premier ministre un « *retour de boomerang* ».

A l'occasion du point de presse qui a suivi l'intersyndicale, l'ensemble des organisations syndicales ont tour à tour dénoncé le mépris, le mensonge, la provocation de l'exécutif et de sa majorité et menacé des risques d'une crise sociale majeure, avec notamment celui d'une radicalisation des modes d'action. « *Si le gouvernement et les parlementaires restent intransigeants sur l'approche de la réforme, il est évident que les modalités d'action, à partir de ce jour là, pourront être encore différentes* » a prévenu le Secrétaire général de la CGT. C'est peu dire que le gouvernement est en échec dans la bataille pour gagner l'opinion publique à sa réforme. Après le thème de la reconnaissance de la pénibilité, c'est en effet la question des inégalités entre les femmes et les hommes, durant la carrière et à la retraite qui a fait irruption dans le débat ces derniers jours. Tant il apparaît que les femmes vont être une nouvelle fois les grandes per-



dantes de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge de la retraite, en raison notamment de la discontinuité de leurs parcours professionnel, de la précarité au travail et de la faiblesse de leurs rémunérations. Mais il est une question à laquelle le gouvernement semble ne pas devoir échapper : celle du chômage des jeunes. On a vu dans les cortèges de jeudi de très nombreux lycéens et étudiants et leurs organisations syndicales. De nouveau, elles entendent rallier les jeunes à l'action contre cette réforme qui va directe-

ment les impacter. Le front est donc loin de se fissurer et l'exigence d'une autre réforme est au contraire en train de gagner et de s'enraciner.

Les manifestations de ce samedi 2 octobre peuvent être l'occasion d'un élargissement de la mobilisation à des salariés qui ne peuvent faire grève parce qu'aucun syndicat n'est présent dans leur entreprise, mais qui souhaitent eux aussi pouvoir s'exprimer. Cette journée doit aussi nous permettre de continuer à mobiliser nos catégories, cadres, ingénieurs et techniciens qui ont aussi de bonnes raisons de refuser cette réforme qui recule indéfiniment la perspective de leur retraite, qui n'offre aucune perspective de reconnaissance de leurs périodes de formation. Elle ne reconnaît pas non plus les formes de pénibilité dont ils sont victimes et que les nombreux suicides ont mis en lumière. Les cadres revendiquent un meilleur équilibre entre vie privée et carrière professionnelle, ils ne se résoudront pas à voir reculer cette frontière de l'âge de la retraite.

## Retraites : rendez-vous les 2 et 12 octobre



Tandis que le Premier ministre a opposé vendredi à Biarritz un « non ferme et tranquille » aux trois millions de manifestants qui se sont mobilisés le 23 septembre dans 232 cortèges partout dans le pays, les organisations syndicales réunies à Montreuil, au siège de la CGT, ont répondu par un nouvel appel à deux journées de mobilisation et de manifestations. Avec pour la première fois un appel à manifester un samedi le 2 octobre « pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action » et mardi 12 octobre pour une « nouvelle manifestation ». Lire le communiqué commun :

<http://www.cgt.fr/spip.php?article37768>

## Manifestations des 2 et 12 octobre : lycéens et étudiants prennent date pour les retraites

Les lycéens de l'UNL et de la Fidl et les étudiants de l'Unef ont appelé vendredi à participer aux manifestations du 2 et du 12 octobre contre la réforme des retraites.

Dans un communiqué, l'UNL, premier syndicat lycéen, « appelle les lycéens à organiser des assemblées générales et des réunions d'information dans tous les lycées, en vue de la mobilisation du 2 octobre ».

La Fidl, de son côté, « appelle les lycéens à descendre de plus en plus nombreux dans la rue le samedi 2 octobre et le mardi 12 octobre (...) pour montrer leur détermination à ne pas être la génération sacrifiée » de la réforme. Elle annonce aussi la tenue d'assemblées générales lycéennes.

Quant à l'Unef, premier syndicat étudiant, elle « appelle à l'amplification de la participation des jeunes aux prochaines journées d'actions », en particulier les 2 et 12 octobre, a confirmé son président Jean-Baptiste Prévost. D'ici là, l'Unef invite les étudiants à « se réunir en assemblées générales dans les universités et à organiser des actions (happenings, tracts, etc.) afin de convaincre les jeunes de la nécessité de se mobiliser ».



## Femmes-Hommes : la réforme des retraites va accroître les inégalités



La question des inégalités hommes-femmes s'est imposée dans le débat sur les retraites car le projet de loi Woerth va encore aggraver les écarts constatés.

Selon les statistiques, les retraitées du privé touchent en moyenne 825 euros quand les hommes reçoivent environ 1 400 euros, résultat de carrières discontinues - pour élever les enfants par exemple -, de temps partiel et de moindres salaires tout au long de la carrière.

Fondée sur les reports d'âge (62 ans au lieu de 60 pour partir, 67 ans au lieu de 65 ans pour bénéficier à coup sûr d'une retraite à taux plein), la réforme « risque de pénaliser les femmes plus que les hommes », estime la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité).





## Euro-manifestation mercredi à Bruxelles : les syndicats européens défilent contre l'austérité et pour l'emploi

Une grande euro-manifestation contre les mesures d'austérité mises en oeuvre en Europe est organisée mercredi 29 septembre à Bruxelles à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats et de plusieurs syndicats français, dont la CGT. Ils demanderont que la priorité soit mise sur l'emploi, les salaires, la protection sociale et la croissance. La CES dit attendre quelques 100 000 personnes et des délégations issues de 30 pays, dont la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne...

## Suicide au Technocentre Renault : une plainte au pénal envisagée pour faute inexcusable

L'avocat de la famille d'un technicien de Renault qui s'était suicidé en 2007 au moment où trois suicides avaient été enregistrés au sein du personnel du groupe envisage de porter plainte au pénal après avoir plaidé l'affaire jeudi devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) de Versailles pour faire reconnaître la « *faute inexcusable* » de Renault. La décision du TASS de Versailles concernant la demande de reconnaissance de la « *faute inexcusable* » de Renault dans le suicide d'Hervé T. est attendue le 18 novembre. Dans le cas du suicide d'Antonio B., Renault, reconnu coupable de « *faute inexcusable* » en décembre 2009 par le TASS de Nanterre, a fait appel. Le suicide à son domicile de Raymond D., technicien au Technocentre en février 2007, a été reconnu en mars dernier comme accident du travail par le TASS de Versailles, première étape avant de pouvoir intenter une action pour « *faute inexcusable* » de l'employeur.



## Réforme des retraites : le gouvernement en profite pour mettre à mal la médecine du travail



Le projet de loi sur les retraites va mettre à mal l'indépendance du médecin du travail et « *ne permettra plus de faire le lien entre travail et santé* », ont dénoncé vendredi des médecins et inspecteurs du travail réunis dans un collectif regroupant 1 100 membres (inspecteurs et contrôleurs, médecins du travail). Ils s'inquiètent notamment de ce que le gouvernement tente de faire passer en catimini dans la réforme des retraites des amendements prévoyant que les directeurs des services de santé au travail interentreprises (SSTI), nommés par les employeurs, deviennent « *garants de l'indépendance du médecin du travail* ». « *Notre indépendance est déjà mise à mal régulièrement par les directeurs, avec des empêchements quotidiens. Parfois on nous retire les entreprises que l'on surveillait* », explique Mme Chapuis, médecin du travail de Bourg-en-Bresse, qui craint que le projet de loi ne casse « *toute possibilité de faire le lien entre santé et travail* ». Elle

déplore également « *le morcellement* » des actions de la médecine du travail, qui seront, selon le projet de loi, réparties au sein d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant des médecins du travail, mais aussi des intervenants en prévention des risques professionnels et des infirmiers, qui seront « *moins formés* » et n'auront « *pas de garantie d'indépendance* », dit-elle.

## Hausse du chômage : les seniors toujours plus fragilisés



A l'heure où le gouvernement veut imposer le recul de l'âge de la retraite les nouveaux chiffres du chômage en disent long sur la volonté des entreprises de faire travailler les seniors.

En effet, le nombre d'inscrits à Pôle emploi a progressé en août, notamment pour les seniors et les chômeurs de longue durée.

En pleine réforme des retraites, le nombre de seniors inscrits au chômage a continué d'augmenter (+1 % sur un mois en catégorie A, +1,3 % en A, B, C), alors qu'il leur est plus difficile qu'aux plus jeunes de retrouver un emploi. En un an, la hausse des inscrits de plus de 50 ans a dépassé 16,5 %.

## L'Institut Français de Journalisme met la clé sous la porte : 50 étudiants sur le carreau

Le Syndicat National des Journalistes CGT a fait savoir le 22 septembre que l'Institut Français de Journalisme (IFJ), une école de journalisme privée basée à Paris et non reconnue par la profession avait annoncé sa fermeture par courriel à ses étudiants.

« Cette cessation brusque à quelques jours de la rentrée est scandaleuse : elle laisse 50 futurs journalistes sur le trottoir, 25 de première année qui allaient débiter leurs études et 25 étudiants qui ont déjà effectué une année de formation », dénonce le SNJ-CGT qui va saisir la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ) « pour tenter de trouver une solution à ces étudiants floués ».



## Droit de grève : Ryanair s'en prend à nouveau aux contrôleurs aériens



Une nouvelle fois, la compagnie low-cost irlandaise s'en est pris la semaine dernière au principe du droit de grève dans le secteur du contrôle aérien. Ryanair a sommé mercredi l'Union européenne de réformer le secteur du contrôle aérien, pour faire cesser les « grèves à répétition » qui perturbent les vols dans plusieurs pays, dont la France. Le directeur général a appelé l'Europe à s'inspirer de l'ancien président américain Ronald Reagan qui, dans les années 1980, avait « renvoyé et remplacé » des contrôleurs aériens qui s'étaient mis en grève. Il a également réclamé que les organismes nationaux de contrôle aérien européens, qu'il a qualifiés de « bureaucraties inefficaces », soient mis en concurrence. A défaut d'interdire les arrêts de

travail, les autorités devraient faire appel à l'armée « ou à d'autres solutions », comme de confier les tâches des grévistes aux contrôleurs aériens d'un pays voisin, pour préserver le fonctionnement de l'espace aérien, a-t-il ajouté.



## Rencontre/débat :

### Management alternatif : quels nouveaux droits ? Quel nouveau rôle pour l'encadrement ?



L'union fédérale des cadres CGT des activités postales et télécommunications organise une rencontre débat lundi 4 octobre 2010 à 17 H 30, Bourse du Travail de Paris - Annexe Varlin - Salle Henaff (angle Boulevard du Temple et rue Charlot à Paris 3<sup>ème</sup>, métro République), en présence de Marie-José Kotlicki, Secrétaire générale de l'UGICT-CGT, co-auteur du livre « *Pour en finir avec le Wall Street management* ».

Pour tout renseignement : Union Fédérale des Cadres CGT FAPT UFC. Tel : 01 48 18 54 30 et [ufc@cgt-fapt.fr](mailto:ufc@cgt-fapt.fr)

## Nanotechnologies : colloque du 6 octobre 2010

### Programme de la journée

**Salle polyvalente, 263 rue de Paris à Montreuil**

**Accueil : 9h**

Animation des débats :

#### 1<sup>ère</sup> table ronde : 9h30

Parce que notre société est de plus en plus modelée par le développement technologique (Internet, génie génétique, OGM, etc.), les choix technologiques et scientifiques sont entrés dans l'arène publique. Les **nanotechnologies** représentent une nouvelle dimension de ce processus qui concerne la société dans son ensemble.

Quels enjeux devons-nous affronter ? Quelle maîtrise sociale voulons-nous ?

Avec la participation de :

- Louis Laurent : Responsable scientifique du projet campus de Saclay.
- Xavier Guchet : Maître de conférences, philosophie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Alain Obadia : Rapporteur au Conseil économique, social et environnemental en juin 2008 sur les nanotechnologies.

**Repas : 12h**

#### 2<sup>ème</sup> table ronde : 14h

Pour que les nanotechnologies puissent développer pleinement leur potentiel de progrès, quels risques faut-il maîtriser pour protéger les consommateurs, les salariés, les équilibres écologiques ? Quelles conditions de développement faut-il créer autour de la recherche et de l'innovation dans l'industrie et les activités tertiaires ?

Avec la participation de :

- Alain Obadia : Rapporteur au Conseil économique social et environnemental en juin 2008 sur les nanotechnologies.
- AFNOR : Iso Responsable.
- M. Legraverend : Groupe Carrefour
- Claudy Menard : Technicien Bull. Elu CHSCT. Conseiller fédéral CGT.

**Conclusion : 16h30**

- Marie-José Kotlicki : Secrétaire Générale de l'UGICT-CGT.

**À VOS AGENDAS !**

**« ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROFESSIONS TECHNICIENNES »**

**reportés au jeudi 13 janvier 2011**

(initialement prévus le 23 septembre 2010)

**60 ANS**  
**À TAUX PLEIN**  
**J'Y TIENS !**



**Aller sur le site :**

**[www.60ansatauxpleinjytiens.com](http://www.60ansatauxpleinjytiens.com)**